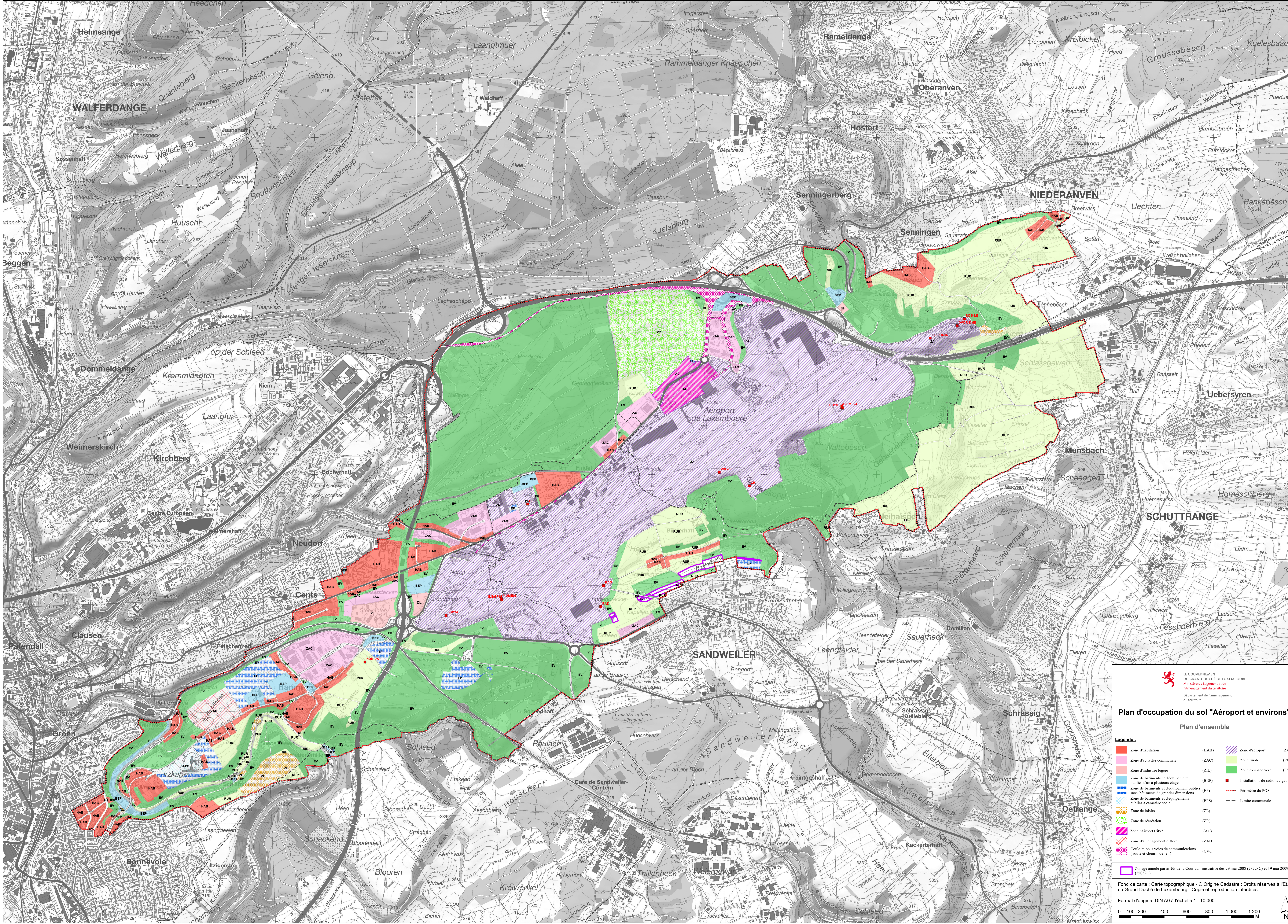






LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement
du territoire

Plan d'occupation du sol "Aéroport et environs"
Plan d'ensemble

Légende :

- Zone d'habitation (HAB)
- Zone d'activités communale (ZAC)
- Zone d'industrie légère (ZIL)
- Zone de bâtiments et d'équipement publics d'un à plusieurs étages (BEP)
- Zone de bâtiments et d'équipement publics sans bâtiments de grandes dimensions (EP)
- Zone de bâtiments et d'équipements publics à caractère social (EPS)
- Zone de loisirs (ZL)
- Zone de récréation (ZR)
- Zone "Airport City" (AC)
- Zone d'aménagement différé (ZAD)
- Contours pour voies de communications (route et chemin de fer) (CVC)
- Zone annulée par arrêts de la Cour administrative des 29 mai 2008 (23728C) et 19 mai 2009 (25052C)

- Zone d'aéroport (ZA)
- Zone rurale (RUR)
- Zone d'espace vert (EV)
- Installations de radionavigation
- Périimètre du POS
- Limite communale

Fond de carte : Carte topographique - © Origine Cadastre : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg - Copie et reproduction interdites

Format d'origine: DIN A0 à l'échelle 1 : 10 000

010020040060080010001200

M

